

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

Le 11 juin 2013

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 11 juin 2013, à 10h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers :

Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Sont absents :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 3 :	André McNicoll

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, Directeur général et greffier

## ***1. OUVERTURE DE LA SÉANCE***

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 10h30.

*Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Tous les membres du Conseil municipal ont signé, le 6 juin 2013, à l'exception de monsieur le conseiller André McNicoll, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.*

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Période de questions;
4. Fleurons du Québec ;
5. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réfection de rues et la construction d'infrastructure d'eau potable ;
6. Vente du lot – 4236042 (228, rue Principale);
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance extraordinaire.

# *Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

## **13-06-210 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

## ***PÉRIODE DE QUESTIONS***

*Aucune présence dans la salle.*

## **13-06-211 ADHÉSION – LES FLEURONS DU QUÉBEC (2013-2015)**

CONSIDÉRANT QUE depuis 2006, le programme de classification horticole des *Fleurons du Québec* reconnaît les efforts des municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole et paysager;

CONSIDÉRANT QU'en 2011, 352 municipalités ont obtenu le label des Fleurons du Québec, ainsi qu'une cote de classification horticole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal autorise, le directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à procéder à l'adhésion de la 8<sup>e</sup> édition *Les Fleurons du Québec* (2013-2015), au coût annuel de 655 \$, plus les taxes applicables, à savoir trois versements annuels pour 2013, 2014 et 2015.

Monsieur Louis Quevillon demande le vote :

Pour :

Madame la conseillère Paule Blain Clotteau et messieurs les conseillers André McNicoll, Serge Riendeau, Richard Boyer, et Jean-Claude Lalonde.

Contre :

Monsieur le conseiller Louis Quevillon

Adoptée à la majorité

***Procès-verbal du Conseil municipal  
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

**MOTION**

**AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE RIENDEAU, QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO XXX-2013 POUR LA RÉFECTION DE RUES, LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'EAU POTABLE ET D'UN POSTE DE SURPRESSION**

**13-06-212**

**VENTE DU LOT – 4236042 (228, RUE PRINCIPALE)**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de favoriser le développement du terrain situé, au 228 rue Principale, à Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE la bâtisse sise sur ce terrain est vétuste et voir même dangereuse pour la sécurité des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat reçu par Messieurs Maurice Giroux, Marc André Lagarde et autres garantissent la démolition de ladite bâtisse aux frais des acquéreurs, et ce, dans les trente jours de la signature de l'acte de vente, et qu'ils déposent à cette fin une garantie au montant de 5 000 \$ qui sera encaissée par la Ville de Brownsburg-Chatham si la démolition n'est pas faite à l'intérieur du délai ci-haut mentionné;

et proposent que les coûts totaux de démolition soient considérés comme l'équivalence du prix de vente de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, accepte que le coût total des travaux de démolition de la bâtisse sise, au 228 rue Principale, à Brownsburg-Chatham comme somme équivalente au prix de vente de ces immeubles;

CONSIDÉRANT QUE les acheteurs devront y construire un édifice conforme aux règlements de la Ville dans l'année suivant la date de signature du contrat de vente notarié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le directeur général et greffier soit, et est, autorisé à signer l'acceptation de l'offre d'achat déposé par Messieurs Maurice Giroux, Marc André Lagarde et autres.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal  
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

13-06-213

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 10h20, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Georges Dinel,  
Maire

---

Monsieur René Tousignant, MAP  
Directeur général et greffier